

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Confirmation. — IV Correspondance romaine. — V Société d'une messe. — VI Les résultats de la neutralité religieuse dans les hôpitaux. — VII L'Alleluia. — VIII Chronique. — IX Notes bibliographiques. — X Ordo des fidèles.

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 20 avril

Fête de S. Marc et procession suivie de la messe fériale.

### SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 27 avril

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Patrice, de Saint-Gabriel, de Saint-Cuthbert et de Saint-Benoît.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Patrice (Ottawa et Fallowfield), de Saint-Agricole, de Saint-Gabriel, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de Saint-Sixte, de Saint-Benoît-Joseph (Wendover) et de Notre-Dame-de-Bon-Conseil.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Hugues, de Saint-Vincent-Ferrier (Adamsville), de Saint-Valérien, de Saint-Georges et de Saint-Marc.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Léon et de Saint-Justin.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Patrice (Sherbrooke et Magog), de Saint-Gabriel (Stratford), de Saint-Philémon (Stoke Centre), de Saint-Léon (Marston), de Saint-Herménégilde (Barford), de Saint-Georges (Windsor) et de Saint-Fortunat (Wolfstown).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-Célestin, de Saint-Elphège et de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Patrice (Hinchinbrooke), de Saint-Ancet, de Saint-Zotique et de Saint-Clet. J. S.

### CONFIRMATION

INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES. — Mardi, le 15 avril. — A 2.30 heures.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 14 mars 1902.

**L**ES réceptions du Souverain-Pontife continuent et ajoutent toujours un surcroît de fatigues à celle des autres audiences ; mais la santé de Léon XIII se soutient merveilleusement. Hier se trouvait aux pieds du Souverain-Pontife le duc de la Salle qui venait lui offrir ses hommages à l'occasion du jubilé. Le pape détourna bien vite la conversation sur les affaires de France, sur ce que l'Eglise pouvait avoir à espérer ou à craindre. L'entretien dura quarante minutes. Pendant ce temps le duc était émerveillé de la promptitude des réponses du Souverain-Pontife, des aperçus profonds avec lesquels il éclairait les hommes et les choses, des souvenirs qui se pressaient sur ses lèvres et lui servaient à expliquer le présent. Résumant son impression, le duc de la Salle disait qu'en abordant le Saint-Père on a la conviction de parler à quelqu'un qui, depuis vingt-cinq ans, est perpétuellement assisté par le Saint-Esprit et a puisé dans ce commerce journalier ces vues si grandes, si justes, si lumineuses, pour la conduite de l'Eglise.

— Le pape avait reçu, il y a quelques jours, les prêtres du diocèse de Paris présentés par le cardinal Richard. Le vénéré cardinal avait préparé son discours en montrant l'œuvre pontificale par les encycliques ; et, comme la liste en était longue, il avait dû passer sur d'autres faits importants. Ce discours fut selon l'étiquette communiqué par avance au Souverain-Pontife, qui fit connaître au cardinal avoir pour agréable qu'il y glisât une phrase sur les religieux en ce moment persécutés en France. La réponse du Souverain-Pontife resta dans les hautes sphères. Mais quand il vit à ses pieds les prêtres du diocèse de Paris, il leur dit une parole qui est restée : « Il faut délivrer la France du joug de la franc-maçonnerie. » Et il insista sur ce devoir : il faut la délivrer la France,

ajoutant que les prêtres devaient faire tous leurs efforts pour collaborer à cette grande œuvre. Cette parole fut accueillie par des applaudissements unanimes. Le Saint-Père avait mis le doigt sur la plaie, il avait découvert le chancre qui ronge la France, absorbe toutes ses énergies, détruit sa vitalité et son christianisme. La franc-maçonnerie qu'il avait dénoncée au commencement de son pontificat dans l'encyclique *Humanum genus*, restait encore le gros péril et le pape, en le dénonçant, accomplissait le devoir d'un pasteur vigilant et éclairé.

— J'ai parlé des fouilles qui s'étaient faites à Sainte-Agnès, et avaient permis de retrouver l'urne d'argent où Paul V enferma les corps de sainte Agnès et de sainte Emérentienne. J'espérais qu'on profiterait de cette découverte pour faire une reconnaissance des saints corps, et pour arranger la basilique de façon à permettre à la piété des fidèles de les vénérer d'une façon plus directe et plus immédiate. Il semblait qu'il dût en être ainsi ; mais, malheureusement, sans qu'il soit possible de connaître les raisons qui ont conseillé une ligne de conduite différente, tous ces projets se sont évanouis. Les chanoines de Latran, qui desservent la basilique, ont reçu ordre de tout remettre dans l'état et de replacer les dalles du pavé du chœur. Il ne reste plus qu'une communication souterraine permettant d'aborder, par la catacombe, la galerie cimetérielle qui passe sous l'abside ; et un petit trou carré laissant apercevoir, dans l'ombre épaisse, une petite partie du sacrophage d'argent dans lequel reposent les martyres.

— Le célèbre roman de Sinkiewicz, *Quo vadis*, décrit d'une façon magnifique une prédication de saint Pierre au cimetière ostrien. C'est une des plus belles pages de cet ouvrage. L'auteur a suivi la tradition alors existante, qui reconnaissait dans cette catacombe l'endroit où aurait prêché l'apôtre saint Pierre. A côté, dans une crypte du nom de Sainte-Emérentienne, M. Armellini avait cru lire les premières lettres du nom de Petrus. C'est en raison de cette

découverte que chaque année les *Cultores martyrum* célébraient le 18 janvier, dans ce cimetière, la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome.

— Or des découvertes récentes faites au cimetière de Priscille, sur la via Salaria, qui est aussi d'origine apostolique, ont porté les archéologues à croire que cette catacombe aurait été, préférablement au cimetière ostrien, le lieu où saint Pierre aurait fixé sa chaire. On y a retrouvé une piscine baptismale ; les anciens itinéraires nous parlent d'une mémoire de saint Pierre en ce lieu ; après la paix, on y éleva une basilique au-dessus de terre où plusieurs pontifes voulurent reposer — et s'ils ehoisirent ce lieu, c'était pour se grouper dans l'endroit où le Prince des apôtres avait pour la première fois fait entendre les paroles de vie aux Romains. Tout donc indique que c'est là l'endroit choisi par saint Pierre pour gouverner l'Eglise naissante qui, à peine éclosée, fut contrainte à se cacher dans les entrailles de la terre et à se développer au milieu des tombeaux.

— On a fait encore ces jours-ci une autre inauguration que l'on peut bien dire sensationnelle, celle du cimetière de Saint-Nicomède. Ce cimetière, situé dans la magnifique villa Patrizzi et tout près de la Porta Pia, fut découvert en 1865. Mais on y fit alors très peu de fouilles ; d'autres travaux appelèrent l'attention et la sollicitude de la commission d'archéologie. C'est seulement l'année dernière qu'on commença une exploration méthodique, qui a permis de se rendre compte des nouvelles galeries, de les déblayer, d'étayer les terres qui menaçaient de s'effondrer, et de rendre la catacombe accessible au public. Au-dessus du cimetière était une basilique reconstruite par Boniface V, et dont il ne reste plus que la trace de l'abside formée par des cyprès qui en épousent les contours. On a fait une grande fête à cette occasion, et la piété des fidèles a maintenant un lieu de plus ouvert à sa vénération.

Rome, le 19 mars 1902.

— Il y a peu de nouvelles en ce moment dans le monde ecclésiastique, et les chroniqueurs pourraient se mettre en grève sans que leur service eût à en souffrir. Aussi serai-je court.

— On a fait à plusieurs reprises courir le bruit de la maladie du cardinal Oreglia ; et on le déduisait, moins de nouvelles prises à son palais, que de son absence aux différents *Te Deum* qui ont été chantés à l'occasion du commencement de l'année jubilaire de Léon XIII. Or le cardinal Oreglia va bien malgré ses soixante-quatorze ans ; mais il se ménage et abandonne à des cardinaux plus jeunes que lui la place qu'il devrait régulièrement occuper. C'est ainsi que le cardinal Serafino Vannutelli avait déjà donné l'absoute, à sa place, aux obsèques du cardinal Ciasca.

— Le cardinal Parocchi a définitivement doublé le cap de la convalescence, et repris ses réceptions. Ses vastes salons de la Chancellerie apostolique sont toujours encombrés de monde, et nul ne le quitte sans emporter une impression de science et de sainteté. Le cardinal Parocchi est un homme encyclopédique : il a tout lu, tout retenu, tout jugé. Il est au courant de la littérature française bien mieux que nombre de Français qui habitent Rome, et n'a jamais manqué depuis quarante ans de lire régulièrement tous les discours qui se font à l'Académie française. Sa mémoire est étonnante, sa faculté d'assimilation l'est plus encore ; et il suffit de le mettre sur n'importe quel sujet, pour qu'il vous dise tout ce que le savoir humain a pu amasser de connaissances sur cette question.

— Le cardinal Ledochowski est toujours dans le même état. Il est affecté de la cataracte, et il faut que celle-ci mûrisse, comme on dit en terme du métier, pour qu'il soit opéré. On pense que l'opération aura lieu cet été, et il est à espérer qu'elle réussira complètement.

— On parle de remaniements dans les différents postes de la cour

romaine. Mgr Diomède Panici, qui est secrétaire des Rites, passerait secrétaire de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, et serait remplacé aux Rites par Mgr Giulio Tonti, actuellement archevêque de Port-au-Prince, qui donnerait sa démission pour occuper ce nouveau poste. Ce sont les bruits qui courent, ils sont plausibles ; mais n'oublions pas que ce ne sont encore que des bruits.

— Ces jours-ci le Souverain-Pontife causait familièrement avec son chapelain secret Mgr Angeli, qui est son homme de confiance. Il disait combien il s'étonnait de se trouver, non seulement vivant, mais en bonne santé malgré son âge ; et il comparait son jubilé avec celui des deux seuls papes qui aient, jusqu'à présent, gouverné plus longtemps que lui la sainte Eglise. Pie VI commença sa vingt-cinquième année de pontificat dans l'exil, traîné d'une ville à l'autre, avant d'arriver à celle qui devait être son tombeau. Pie IX, trois mois après avoir commencé son année jubilaire, voyait la révolution triomphante entrer dans Rome et le renfermer au Vatican. Et moi, ajoutait Léon XIII, je reste toujours prisonnier, mais la Providence fait arriver à ma prison les hommages de l'univers entier.

— C'est dire que la santé du Souverain-Pontife est parfaite et que les catholiques ne peuvent demander autre chose à Dieu, si ce n'est qu'il la lui maintienne telle quelle.

DON ALESSANDRO.

---

## SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, le 9 avril 1902.

M. l'abbé M. C.-G. Fournier, ancien curé de Sainte-Flavie, décédé le 6 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, ptre,  
*Chancelier.*

---

## LES RESULTATS DE LA NEUTRALITE RELIGIEUSE DANS LES HOPITAUX

**L** est bon de jeter parfois les yeux sur ce qui se passe à l'étranger. Examinons aujourd'hui plus spécialement les résultats de la neutralité dans les hôpitaux de France.

Dans plusieurs grandes villes, à Paris en particulier, les religieuses garde-malades ont été chassées des services qui relèvent de l'assistance publique, et remplacées par des infirmières et des infirmiers.

Des centres plus populeux, ce mouvement de neutralité religieuse s'est répandu peu à peu dans les localités de moindre importance. On veut présentement l'introduire à Saint-Etienne, chef-lieu du département de la Loire.

M. le docteur Roussel, médecin des hôpitaux s'en est alarmé. Il a écrit à ce propos dans le *Mémorial* une page très documentée, dont nous allons extraire, pour l'information de nos lecteurs, quelques constatations d'ordre tout-à-fait pratique.

“ C'est malheureusement Paris, dit-il, que nous voulons imiter à Saint-Etienne : nous retardons étrangement. Comme si nous pouvions ignorer qu'après vingt-cinq ans d'efforts, l'œuvre de la laïcisation a échoué dans notre capitale. L'apôtre de cette réforme, M. le docteur Bourneville, qui y a mis toute son énergie, toute sa ténacité, je dirais même tout son dévouement, doit avoir l'âme navrée. ”

L'affirmation est grave, il faut la prouver. M. Roussel n'y manque pas. Voyez le portrait, pris sur le vif, qu'il donne des garde-malades appelés par les apôtres de la neutralité à remplacer les Frères et les Sœurs.

“ Tels j'ai vu les infirmiers et les infirmières dans les hôpitaux de Paris, alors que j'y faisais mes études, tels

je les ai retrouvés, aussi ignorants, aussi cupides, aussi ivrognes, aussi débauchés..... Ce ne sont ni des infirmiers, ni des infirmières, tout au plus des hommes de peine et des filles de charge. ... A peine dégrossies à la Saipétrière, les infirmières sont affectées à un hôpital et passent sous les ordres d'un chef de personnel, souvent jeune, observe le *Correspondant Médical*, du 31 janvier 1902. *C'est là un crime — ajoute le même journal — contre la morale et la décence que commet l'Assistance publique. Cherchez les hontes qui se cachent sous cette phrase.* ”

Déjà trop chargé, le tableau n'est pourtant pas achevé. Dans leur ensemble, infirmiers et infirmières sont convaincus d'ignorance, de cupidité, d'ivrognerie, d'indécence et de débauche. Il y a là loin du dévouement, de l'abnégation, de la bonté, de la piété et de la pureté des religieuses qu'on a chassées, au nom de la neutralité religieuse, de la science et du progrès. Mais en réalité la distance est plus grande encore.

“ D'une rare incompétence professionnelle, continue l'impartial témoin qu'est le docteur Roussel, les infirmiers parisiens ne manquent pas moins de sens moral. Tout service est taxé. Cloué au lit, le malheureux qui ne donne pas d'étrennes n'aura pas le bassin lorsqu'il le demandera. On assiste à de honteux marchés. “ Tu n'as pas le sou, dira l'infirmier au patient, tu me donneras ton Banyuls. ” Et le misérable boit sans remords le vin de Banyuls que la pitié du médecin a accordé au pauvre diable. Les malades ne sont pas lavés, les chevelures des femmes ne sont pas démêlées, les lits ne sont pas faits une fois par semaine. ”

Sous forme de conclusion, le docteur Roussel écrit :

“ Oui, les résultats de la laïcisation dans les hôpitaux de Paris ont été déplorables. Aussi lorsqu'une riche israélite fonde l'Hôpital-Pasteur, confie-t-elle le service à des congréganistes. ”

Ces révélations révoltent l'âme ! Malheureusement elles ne peuvent être contredites. S'il existe d'honorables exceptions, le fond du tableau n'en reste pas moins le même.



Nous-même nous fûmes saisi du plus triste étonnement, en visitant un hôpital de Paris. Il y avait là un pauvre ouvrier canadien, qui était venu de Montréal pour se faire traiter. Les infirmiers, au lieu d'envoyer à la poste les lettres qu'il écrivait à sa famille, les détruisaient sans vergogne..... et gardaient les timbres. Par pitié pour ce compatriote, nous nous faisons un devoir de charité d'aller prendre ses lettres et de les expédier.

Et il n'est pas sûr que la France soit le seul pays au monde où la neutralité religieuse dans les hôpitaux ait produit de semblables résultats. Tant s'en faut ! Qu'on se rappelle les scandales de toutes sortes, qui éclatent périodiquement dans les hôpitaux neutres des grandes villes, aux Etats-Unis, en Angleterre, presque partout.

Maintenant, à ceux qui demanderaient à quoi bon réveiller ces souvenirs, nous répondrons que nous y sommes forcé par les circonstances.

On veut imposer à nos malades un hôpital civique neutre, sans religion.

On invoque, à cette fin, l'exemple des autres pays.

On parle de science, de réforme, de progrès.

On souffle à l'oreille des hésitants des accusations contre nos religieuses.

On argue de l'incompétence de nos Sœurs, et de l'incompatibilité de leurs règlements avec les exigences de leurs fonctions d'infirmières.

On va jusqu'à la diffamation, lâche et basse.

Tout cela se cache dans l'ombre, se trame dans le secret.

A ces manœuvres, il fallait opposer le témoignage public, l'affirmation ouverte et franche d'hommes impartiaux et expérimentés.

C'est fait.

S'il devenait nécessaire de produire des pièces plus nombreuses, d'en appeler à d'autres autorités médicales, nous le ferions.

## L'ALLELUIA

**L**ES anciens célébraient en grande joie le retour de l'alleluia ; de vieux auteurs liturgiques nous ont même conservé quelques-uns des chants d'allégresse que ces chrétiens à la foi simple et vive mêlaient aux notes gaies de l'alleluia pascal.

Il faut avouer que le chant de l'alleluia, non seulement touche l'âme, mais aussi la nourrit par son sens si profondément théologique. C'est un chant de victoire, créé par l'Eglise, pour célébrer le triomphe de Jésus-Christ.

L'Eglise, personnifiant son Epoux, nous rappelle en effet dans son cycle liturgique toute la vie de Notre-Seigneur. Depuis la Septuagésime, par exemple, elle fait converger plus spécialement les pensées du chrétien vers les grands mystères de la rédemption et de la résurrection ; mystères qui étaient la fin du Fils de Dieu fait Homme, et qui sont la base de notre foi et de notre salut.

Le grand drame qui finit par la mort de Jésus, avait commencé au temps de sa vie publique, par les attaques et les poursuites haineuses des pharisiens et des scribes de la Galilée.

La gente sacerdotale s'était émue en voyant la puissance de Jésus dans ses paroles et dans ses actions. Et, devant le peuple qui le suit et l'acclame, elle lui reproche de guérir le jour de sabbat ; Notre-Seigneur répond avec bonté, éclaire les doutes, interprète la loi de Moïse.

Mais les cœurs ne sont pas gagnés ; l'intérêt de ces hommes est en jeu. Il y va de leur prestige sur le peuple. Tous se liguent, poursuivant partout Notre-Seigneur pour le surprendre. « Est-il permis, lui disent-ils, de donner le tribut à César ? »

Bientôt, ils sont aidés par leurs amis de Jérusalem. Rusés et puissants, ceux-ci s'unissent aux saducéens, leurs ennemis acharnés, pour

détruire l'autorité de Jésus sur le peuple, et pour le faire périr ensuite.

Le Christ entraîne toujours les foules à sa suite par ses miracles. Il confond ses ennemis. « Malheur à vous, leur dit-il, dans une apostrophe des plus véhémentes, malheur à vous pharisiens et scribes hypocrites ! » Et par sept fois il leur reproche en face, devant la foule, leurs vices cachés, sous cette forme d'anathème.

Après cela, il les évite jusqu'à ce qu'il vienne lui-même se livrer entre leurs mains, dans Jérusalem, dans leur ville, dans leur temple.

C'est ici surtout que l'Eglise nous montre, par le sens de ses cérémonies, la lutte surhumaine du démon et de ses suppôts contre la personne du Christ.

Songeons que Notre-Seigneur apparaît en triomphateur ; et nous comprendrons, d'abord, la rage de ses ennemis ; ensuite, leur joie de le prendre, et tous les tourments et toutes les humiliations qu'ils lui font subir ; et, enfin, leur cri de victoire lorsque, accablé de souffrances, il meurt ignominieusement.

Ils ont remporté une victoire complète ; ils ont pris leur ennemi — ; ils se sont vengés, ils l'ont fait mourir.

Mais, le troisième jour, la terre a rendu son prisonnier ; et le démon a vu s'ouvrir les portes des limbes, il a dû rendre honteusement ses otages. Le vaincu a glorieusement ressuscité, arrachant à Satan l'empire du monde. Et la mort qui par le péché du premier homme devait peupler l'enfer, devient par la mort du Christ le moyen de gravir les célestes parvis où l'on chante un éternel alleluia.

Il est donc bien vrai que l'alleluia pascal exprime toute une théologie, et des plus consolantes, puisqu'il nous rappelle la grande victoire du Fils de Dieu sur le démon, victoire qui nous a valu notre salut.

J. D'OLIVET.

## CHRONIQUE

### DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

**A**U congrès marial, qui s'est tenu en France, à Lyon, il y a deux ans, Mgr de Bonfils, évêque du Mans, prononçait un plaidoyer très éloquent, en faveur de la proclamation du dogme de l'Assomption de la Mère de Dieu, la très sainte vierge Marie.

C'est aussi en vue de hâter le triomphe d'une cause si chère au cœur de tous les catholiques, qu'un savant religieux de l'ordre de Saint-Benoît a publié, au sujet de cette définition dogmatique, une étude des plus intéressantes et des mieux documentées, que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs : *Dissertation théologique, par le Révérend Père Dom Paul Renaudin, bénédictin de l'Abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil. — Brochure de 52 pages, Angers, Germain et Grassin. —*

Laissant intentionnellement de côté les questions d'histoire ou d'archéologie — qui regardent les diverses circonstances des dernières années et de la mort de la très sainte Vierge, mais qui importent peu au but qu'il poursuivait, — l'auteur s'est proposé de prouver, par une série d'arguments exclusivement empruntés à l'ordre de la science sacrée, et à l'aide des enseignements que nous donne le magistère de l'Eglise dans la liturgie, dans la tradition orale et écrite et dans les œuvres des théologiens, comment la doctrine de l'Assomption revêt un caractère de certitude qui s'impose à la croyance de tous les fidèles.

Poursuivant plus avant son examen et recherchant la source de cette certitude, le docte bénédictin n'a point de peine à la trouver dans une révélation qui a fait entrer cette doctrine dans le nombre des vérités d'ensei-

gnement divin, et qui pourrait permettre par conséquent à une définition solennelle de la présenter comme un dogme de foi divine catholique.

Comment enfin cette définition est non seulement possible, mais encore paraît être éminemment opportune ; quelles raisons puissantes et décisives, tirées de la situation présente de l'Eglise, militent en faveur d'un jugement doctrinal, qui d'ailleurs ne relève que de l'autorité du Saint-Siège, c'est ce que l'auteur établit dans la seconde partie de son remarquable travail.

Puisse ce pieux désir, si admirablement exprimé et justifié par l'érudit bénédictin, recevoir une prochaine réalisation ! Puissent les prières descatholiques fervents hâter le jour où Rome ajoutera, pour la plus grande joie et le bien spirituel des enfants de l'Eglise, ce nouveau et radieux fleuron à la couronne de Marie !

#### LE PARRAIN DE LA CONFIRMATION

Les tournées de confirmation vont bientôt commencer. A ce propos, voici quelques renseignements qui ne manqueront peut-être pas d'utilité.

Toute personne qui se présente à la confirmation, doit avoir sa marraine ou son parrain distincts et du même sexe qu'elle-même.

Par conséquent, l'administration du sacrement de confirmation requiert régulièrement autant de parrains et de marraines qu'il y a de confirmands.

Ce n'est donc que par exception, dans les circonstances où il est vraiment difficile de trouver autant de parrains et de marraines qu'il y a de personnes à confirmer, que peuvent suffire deux parrains et deux marraines, ou même, en cas de disette plus grande encore, un seul parrain et une seule marraine pour la totalité des confirmands.

Les parrains et les marraines de la confirmation doivent être eux-mêmes confirmés, et n'être ni le père, ni la mère, ni l'épouse, ni l'époux du confirmand.

Enfin, ils doivent être distincts de ceux du baptême. Cette dernière question a été discutée, il est vrai, par les théologiens ; mais elle se trouve aujourd'hui clairement résolue par des instructions formelles du Saint-Office, en date du mois de juillet 1888.

Nous rappelons aussi que les enfants doivent être présentés à la confirmation, aussitôt qu'ils sont capables de recevoir ce sacrement avec toutes les dispositions requises ; et cela, même s'ils n'ont pas encore atteint l'âge fixé pour la première communion. Le Saint-Père a très fortement recommandé cette pratique, qui n'est après tout qu'un heureux retour aux traditions séculaires de l'Eglise.

#### MORT-NÉS À BAPTISER

Le docteur Laborde, de Paris, qui a inventé les tractions rythmées de la langue pour rendre la vie aux noyés et aux asphyxiés, annonce comment on a ressuscité deux bébés mort-nés officiellement lesquels, au bout d'une demi-heure, ont respiré.

Pour l'un, la grand'mère trouvait que c'était absurde, qu'il fallait laisser le petit cadavre tranquille ; mais le docteur continuait à tirer la langue du petit quinze à vingt fois par minute, avec relâchement. Au bout de quinze minutes, un soupir ; au bout d'une demi-heure, un second, un battement de cœur ; au bout d'une heure, un cri, un mouvement ; c'est la vie qui revenait.

Pour le second déjà glacé, au bout d'un temps assez long, on vit les yeux renouer.

M. Laborde a fait fabriquer des tracteurs mécaniques d'horlogerie ou d'électricité, qui ont obtenu des grands prix aux expositions.

Cette découverte montre qu'il peut être prudent, dans bien des cas, de donner le baptême sous condition aux enfants soi-disant mort-nés.

## NOUVELLE FAVEUR AUX TERTIAIRES

A la demande des ministres généraux des ordres franciscains, la Sacrée Congrégation des Indulgences a permis, par un décret du 13 août 1901, aux tertiaires séculiers, *malades* ou *convalescents*, de recevoir l'absolution générale en un jour quelconque de l'octave d'une fête qui jouit du privilège de cette absolution générale. En outre, sur la même demande et en vertu du même décret, ces tertiaires *malades* ou *convalescents* peuvent gagner, durant toute l'octave et en observant les autres conditions requises, les indulgences plénières accordées pour un jour déterminé.

## LE SAINT ESCALIER DE LOURDES

Le Saint-Père vient d'accorder aux fidèles qui graviront à genoux les degrés conduisant à la première statue du monumental chemin de Croix, récemment érigé à Lourdes, les indulgences mêmes qui sont attachées à la dévotion de la *Scala Sancta* de Rome.

La *Scala Sancta*, nos lecteurs ne l'ignorent pas, est l'escalier de vingt-huit marches que dut gravir Notre-Seigneur pour se rendre auprès de Pilate. Ce monument sacré a été transporté de Jérusalem à Rome. *Le Journal de la Grotte de Lourdes* publie le bref de Sa Sainteté, daté du 30 janvier 1902.

## LE CHANT DES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Une intéressante décision vient aussi d'être donnée par la Sacrée Congrégation des Rites, à propos des litanies de la sainte Vierge.

Il est permis de chanter *trois invocations à la suite* en terminant par *un seul ora pro nobis*, pourvu que la quatrième soit chantée seule par le chœur ou par le peuple, et que la dernière *Regina, Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis*, soit aussi chantée séparément.

Avec cette façon de chanter on peut gagner les indulgences.

10 avril, Montréal.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

JÉSUS-HOSTIE, OU L'AUTEL, LE TABERNACLE, LA TABLE SAINTE, D'après les Pères, les Docteurs et les Saints, par l'abbé J. Pailler. — Cinq volumes de 600 à 800 pages chacun, in-8.

Sur la demande qui nous en est faite, nous recommandons bien volontiers cet ouvrage. *Jésus-Hostie*, lisons-nous dans les prospectus qui nous ont été communiqués, a coûté dix ans de travail à l'auteur. Il comprend plus de 3,600 pages, où se trouvent, sous des titres distincts, plus de 3.000 textes, extraits de 300 auteurs. M. l'abbé Pailler s'est effacé, pour laisser parler à sa place les grandes âmes, qui, à toutes les époques, ont été, suivant la parole de Mgr Boyer, archevêque de Bourges, des adoratrices et des martyrs du Dieu du Tabernacle. Une foule d'autorités s'accordent à reconnaître que c'est sûrement la publication la plus complète, qui ait jamais paru sur le mystère sacré de nos autels. Approuvé par Sa Sainteté Léon XIII, par plus de cinquante cardinaux, archevêques et évêques, et loué par trente mille autres personnes pieuses, le travail de M. l'abbé Pailler se présente devant le public avec les meilleures garanties d'exactitude et de sûreté doctrinale. On a dit de cet ouvrage qu'il est à lui seul la vraie bibliothèque eucharistique de tous les prêtres et de tous les prédicateurs, des communautés religieuses et de toutes les âmes qui veulent faire du progrès dans la plus essentielle des dévotions. Un autre fait bien propre à recommander cette publication, c'est qu'elle a atteint en peu de temps sa quatre-vingt-quatrième édition.

J.-A.-G.

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 20 avril

PATRONAGE DE S. JOSEPH, double de 2e cl. ; mém. du III dim. de Paques ; préface du temps pascal ; dernier Evang. du dim.

### SOLENNITÉ DE S. JOSEPH

Messe principale comme le 19 mars, double de 1e cl. ; mém. du IIIe dim. ; préface du temps pascal ; dernier Evang. du dim. — Aux vêpres (ant. *libant*) mém. de S. Anselme (du 21, ant. *O Doctor... Anselme*) et du IIIe dim. (ant. *Amen*).

Vendredi, le 25 avril

Fête de S. Marc (non d'obligation) ; procession avec chant des litanies des saints (lont on répète chaque invocation) et messe fériale (du lundi des Rogations) sans *Gloria* ni *Credo* ; 2e oraison *Concede nos*, 3e pour l'Eglise ou pour le pape ; préface du temps pascal.